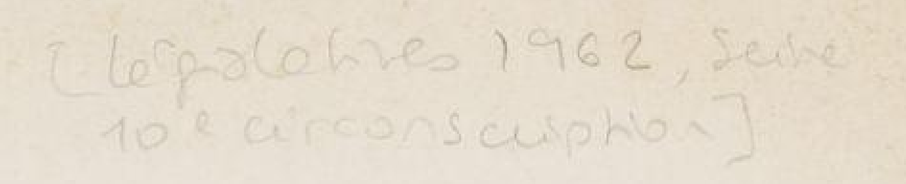
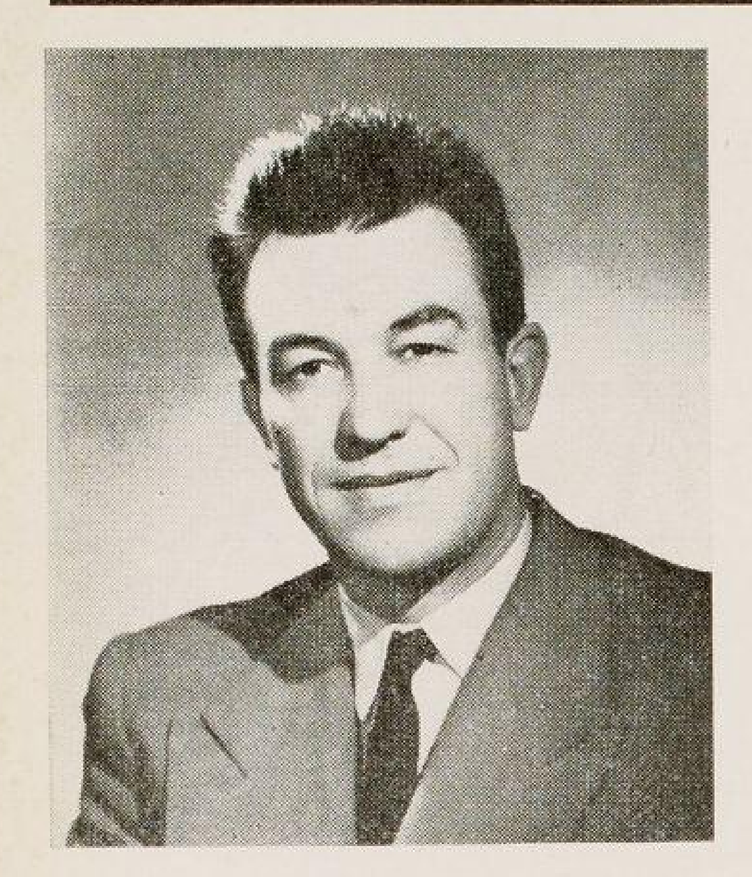


François DELMAS



Croix de Guerre 1939-45 — Docteur en Droit — Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques – Avocat à la Cour

Provincial, né un 18 Juin dans un petit village du Massif-Central, d'une famille d'artisans. Marié, père de trois enfants, j'habite depuis 14 ans dans ce quartier de la Bastille où j'ai installé mon cabinet d'Avocat. Mobilisé en 1939, puis élève de l'Ecole d'Officiers d'Artillerie de Poitiers, j'ai toujours été confiant dans la victoire des Alliés. Résistant actif, réfractaire au STO, commandant d'un corps franc dès les premiers jours de Juin 1944 "volontaire pour toutes les missions périlleuses", j'ai accompli avec enthousiasme mon devoir de Français Libre. Profondément républicain, désabusé devant les mœurs politiques de la IVe République, je me suis ensuite consacré à des œuvres touristiques, culturelles et philantropiques. Président d'Honneur des Lozériens de Paris, Membre du Comité Directeur de la Ligue Auvergnate et du Massif Central, j'ai pensé en 1958 que tout français devait s'intéresser à la politique sinon il risquait d'être dirigé par des gens moins valables que lui. Candidat aux élections législatives "pour que celà change". J'ai ensuite fondé le Cercle Républicain-Bastille, (qui publie un petit journal "Paris-Bastille") et j'organise des réunions d'étude au cours desquelles nous avons maintes fois, approuvé certains aspects de la politique du Général de GAULLE (lequel m'a remercié), sans pour autant rejeter les craintes de Républicains sincères, sur l'avenir de nos institutions.

Candidat d'union, pour une République libérale, moderne et équitable.

- **présenté par le Rassemblement Démocratique**
- **l'Union des Républicains Indépendants**
- **le parti Libéral Européen**
- **le parti Radical et le R.G.R.**
- **le parti M.R.P.** qui

dans le cadre d'accords nationaux et régionaux a décidé de s'effacer.

Suppléant : Docteur J.-P. VOSGIEN, Médecin du XIe arrondissement - INDÉPENDANT

Electeurs et Electrices : Voici le contrat que je propose entre vous et moi et que j'entends respecter dans sa lettre et son esprit, si vous voulez bien me faire confiance.

1°) Veiller au fonctionnement démocratique de nos institutions.

2°) Défendre les libertés individuelles et collectives.

3°) Construire une République moderne, en rénovant les structures économiques et en exploitant les immenses possibilités ouvertes par le progrès des sciences. Dans ce cadre appliquer le but, du Cercle Républicain Bastille que j'ai créé au lendemain des fausses élections de 1958 (J. O. du 21-1-1960).

" Soutenir et préconiser des réformes permanentes et efficaces susceptibles d'assurer dans le cadre d'une démocratie libérale l'amélioration du niveau de vie général par l'expansion constante d'une économie moderne, l'épanouissement d'une jeunesse enthousiaste par la promotion du travail, de la technique et de l'esprit d'entreprise, l'élévation de la dignité de l'homme par le respect de la conscience individuelle, de l'honneur et de l'idéal républicain ".

4°) Assurer l'unité de la Communauté Européenne de Défense et de la notion d'Europe, sauvegarde de nos libertés démocratiques permettant ainsi l'assise d'une communauté supra-nationale qui mettra techniquement hors la loi la guerre entre la France et l'Allemagne.

5°) Enfin dans le cadre de vos droits que seul le Parlement peut garantir, mes préoccupations porteront sur :

– **LE SORT PITOYABLE DES VIEUX,** lésés par le détournement de 80 milliards sur les 164 milliards que rapporte la fameuse vignette et par le transfert de 1.200.000 d'entre-eux (qui étaient à la charge de l'Etat à la Sécurité Sociale), ainsi que sur la création d'emplois pour les femmes de plus de 50 ans.

– **LA SITUATION DEPLORABLE DE NOS ÉCOLES** vétustes, insalubres et étroites.

– **L'ETIOLEMENT DE NOTRE JEUNESSE qui ne sera bientôt plus qu'une jeunesse de spectateurs** et non de sportifs puisque rien n'est fait pour elle (création de jardins, de stades à proximité des écoles, de salles de jeux et de réunions et d'espaces verts inexistant dans le XIe.

– **L'INSALUBRITÉ de nos rues,** la pollution de l'air, la vétusté de certains immeubles, leur manque de confort total et la **crise du logement,** le scandale du C.N.L., **la CIRCULATION et le STATIONNEMENT** dans Paris alors que les crédits du fond routier sont détournés de leur affectation.

– **Enfin** sur la baisse de commercialité de nos quartiers, (alors que la patente a été majorée de 75 % depuis 1957, et que les loyers ne cessent d'augmenter).

Chères Électrices, Chers Électeurs,

– *En 1958 j'avais sollicité votre confiance comme porte parole de hautes personnalités M.R.P., socialistes, radicales, U.D.S.R.*

MM. BONTE (P.C.F.)	15.405
MALLEVILLE (U.N.R.)	9.696
PERETTI (C.N.I.) décédé	9.040
DELMAS François (U.D.R.)	4.853
KRILRIFF (S.F.I.O.)	4.235
LEFEVRE Francine (M.R.P.)	3.947
GAUTHIER-CHAUMET (R.G.R.)	2.109
FERRIERE (R.N.F.)	1.845
ZIMMERMANN (Pouj.)	778

AU SECOND TOUR, restant seul face aux candidats U.N.R. et communiste, j'aurais pu bénéficier d'un accord passé sur le plan national entre des ministres, alors, de de GAULLE (BURON, Guy MOLLET, BERTHOUIN) mais cet accord n'ayant pas abouti j'ai dû me retirer laissant face à face deux candidats qui n'avaient cependant bénéficié d'aucun désistement.

Ainsi, n'avait pu se faire le regroupement des républicains en deux grandes formations sous l'arbitrage du Président de la République.

– *Depuis 1958, ce fut l'équivoque U.N.R., la confusion et l'instabilité ministérielle.*

– Monsieur DEBRÉ et son parti ont dû appliquer une politique qui n'était pas la leur.

N'est-ce pas le journal de René Capitant qui indiquait alors : « Bien des difficultés actuelles de la Ve République viennent du fait que certains des élus qui doivent leur élection à de GAULLE sont des chauvins, des ultras, des réactionnaires, parfois même des fascistes et furent choisis comme candidats à ces divers titres en accord avec les bailleurs de la colonisation algérienne qui ont financé les élections ».

– **A une fréquence inusitée les ministres se sont succédés** au même poste avec une telle incohérence qu'on pu voir 7 ministres à l'Information dont Soustelle et Fouchet, autant à l'Education Nationale etc...

– **Enfin la législature n'a pu se terminer sans qu'un nouveau gouvernement ne vienne remplacer le précédent et, pis encore, une crise ministérielle n'a pas entraîné cette dissolution automatique que les français attendent depuis un quart de siècle.**

Ainsi, le régime actuel versant dans un excès contraire n'a pas rompu avec les pratiques qui ont discrédité le pouvoir républicain, mais risque de conduire au parti unique, clef de voûte du totalitarisme.

– *En 1962 un nouveau regroupement s'est effectué.*

Sur le plan national, des accords ont étés conclus entre le M.R.P. (René SIMONET) la S.F.I.O. (Guy MOLLET), le Rassemblement Démocratique (Maurice **FAURE**), **l'U.D.S.R.** (Claudius **PETIT**), **le R.G.R.** (Edgar **FAURE**), **les Indépendants, le parti libéral européen.**

Sur le plan local cet accord a été également respecté puisque Madame **Francine LEFEVRE**, candidate M.R.P. et **Mr GAUTHIER-CHAUMET**, candidat investi par le parti radical en 1958 ne se présentent pas dans la Xe circonscription.

Je suis donc le seul à réaliser sur mon nom une union

et à vous proposer **une solution constructive et solide contre la multiplicité des partis.**

2 U.N.R. (tous les deux élus sous le patronage de SOUSTELLE) et un communiste réclament par ailleurs vos suffrages. Entre ces deux blocs se trouve notre Rassemblement qui constitue un équilibre : celui des hommes à l'esprit libre.

LA QUESTION EST IMPORTANTE, car demain des incidents peuvent se produire entre les différents pouvoirs élus au suffrage universel ou même au suffrage restreint,

Or, si vous désignez des " inconditionnels " du " oui " ou du " non ", aucune entente ne pourra aboutir et ce sera le heurt inévitable.

Il faut donc " oublier " ce qui a pu diviser et faire en sorte que ceux qui ont voté selon leur conscience NE LAISSENT PAS LEURS VOIX SE DISPERSER INUTILEMENT VERS LES EXTRÊMES QUI SONT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉALISER LA VASTE UNION QUE VOUS PROPOSE

François DELMAS

SUPPLEANT **Docteur J.-P. VOSGIEN**

MARTINENQ, Imp. — Paris